



**Frédérique ROLET**  
Co-Secrétaire Générale du SNES-FSU

**Valérie SIPAHIMALANI**  
Secrétaire générale adjointe du SNES-FSU

à

**Madame Najat VALLAUD-BELKACEM**  
**Ministre de l'Éducation Nationale**  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Paris, le 12 février 2015

**OBJET : Enseignement moral et civique**

Madame la Ministre,

La mise en place de l'Enseignement moral et civique dès la rentrée 2015 a été confirmée par la Direction générale de l'enseignement scolaire au Conseil supérieur de l'Éducation du 5 février dernier.

La mise en place dès septembre prochain d'un programme délicat puisqu'il introduit un nouvel enseignement de la morale, alors même que ses contenus précis ne sont pas connus à ce jour, fait courir le risque qu'il ne soit pas convenablement traité.

En outre, les modalités proposées en collège d'une part, avec modification transitoire du diplôme national du brevet alors que la réforme du collège est en cours d'élaboration, et d'autre part dans les séries technologiques, sans financement, ne sont pas acceptables.

L'enseignement moral et civique mérite mieux qu'une entrée précipitée. Nous vous demandons un effort de formation des personnels en 2015-2016 et une entrée en application en 2016, en cohérence avec l'entrée en vigueur des nouveaux programmes du collège.

Veuillez croire, Madame la Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Frédérique ROLET

Valérie SIPAHIMALANI